

CFCM
**CONSEIL FRANCAIS
DU CULTE MUSULMAN**

Communiqué

Avec près de 300 000 nouveaux cas de COVID-19, enregistrés en France au cours des dernières 24 heures, le CFCM appelle les mosquées de France à mettre en place des protocoles de prévention adaptés à cette situation exceptionnelle.

Compte tenu des données chiffrées sur les malades en réanimation, la protection conférée par la vaccination et son efficacité contre les formes les plus graves de COVID-19 est désormais reconnue. Aussi, le CFCM recommande :

- Aux fidèles qui n'ont pas encore un schéma vaccinal complet de le faire dès que possible. En attendant, il est leur recommandé de ne pas se rendre à la mosquée.
- À l'ensemble des fidèles quelle que soit la situation de leur schéma vaccinal de continuer d'adopter scrupuleusement les gestes barrières et toutes les mesures de prévention utiles et nécessaires à notre protection mutuelle.

Le CFCM recommande aux responsables et imams de mosquées de remettre en place, si ce n'est pas encore le cas, les mesures suivantes :

- Aération des salles de prières, notamment lors de la prière de vendredi.
- La distanciation physique entre les fidèles à l'extérieur et à l'intérieur de la mosquée.
- Le port obligatoire du masque à l'intérieur et aux abords de la mosquée.
- Éviter tout rassemblement aux abords de la mosquée.
- Ramener son tapis de prière individuel et éviter de partager tout autre objet avec autrui.
- Utilisation régulière du gel hydroalcoolique notamment à l'entrée.
- Adopter un sens de circulation qui évite aux fidèles de se croiser.
- Raccourcir la durée de présence des fidèles dans la mosquée notamment la durée du prêche du vendredi.
- Demander aux fidèles testés positifs au COVID-19 de respecter les règles d'isolement en vigueur et d'avertir toute personne qu'ils estiment être un de leurs cas contact.
- Demander aux fidèles présentant des symptômes de COVID-19 de se faire tester.
- Demander aux fidèles présentant des comorbidités de ne pas se rendre à la mosquée jusqu'à nouvel ordre.

Le respect de ces mesures est une responsabilité collective qui nous permet de veiller ensemble à ce que les cérémonies religieuses ne participent pas à la propagation de la pandémie COVID-19.

Paris, le 4 janvier 2022
Le CFCM